

Année préparatoire

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SERVICE D'APPUI À LA FORMATION INTERDISCIPLINAIRE ET À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Sommaire et particularités






NUMÉRO 1-955-4-1

CYCLE 1^{er} cycle

TITRE OFFICIEL Année préparatoire

CRÉDITS 24 crédits

DURÉE 1 an

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Certains cours sont offerts au campus de Laval

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

SAFIRE 514 343-6521
info-safire@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/>

Présentation

Étudier à l'Université de Montréal c'est intégrer les rangs d'une université de renommée internationale.

Premier pôle de recherche et d'enseignement au Québec, l'UdeM figure au palmarès des 5 meilleures universités canadiennes en matière d'excellence et d'employabilité.

Le programme

L'Année préparatoire est un programme de formation générale de base qui permet de développer les connaissances et habiletés requises pour la poursuite d'études universitaires de 1^{er} cycle. Dans le système universitaire québécois, cette année préparatoire correspond au *Freshman Program* ou *Freshman Year* offert par les universités nord-américaines.

Ce programme compte 24 crédits et comporte 3 orientations :

- Sciences humaines et sociales
- Arts et lettres
- Sciences

À la suite de cette première année, le candidat optera pour un programme disciplinaire, selon les conditions d'admission applicables. L'UdeM offre aux étudiants l'un des plus vastes choix de programmes d'études universitaires au Canada. Soit plus de 250 programmes de 1^{er} cycle dans une multitude de disciplines telles que santé, droit, sciences sociales, lettres et langues, aménagement, musique, etc.

Planifier ses études

- Pour vous aider à faire le bon choix de cours pendant votre année préparatoire, consultez le Planificateur des études. Cet outil vous permettra d'avoir un aperçu des cours préalables auxquels vous devriez vous inscrire en fonction du programme pour lequel vous souhaitez faire une demande d'admission après votre année préparatoire.
- Consultez les cours de l'année préparatoire et le Cheminement type de l'*Année préparatoire*
- Le *Test Cursus* permet d'explorer ses champs d'intérêt et de repérer les programmes d'études universitaires qui y sont associés

Un appui à votre réussite

Une équipe de conseillers du Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE) est disponible pour aider l'étudiant dans son cheminement et la réussite de ses études au Campus de Montréal et au Campus de Laval.

Nouveau cheminement - Baccalauréats 4 ans UdeM

Les Baccalauréats 4 ans UdeM constituent un nouveau cheminement qui permet au candidat de plonger dans son domaine d'études dès la première année. Ils se déroulent à temps plein sur une période de quatre ans, soit une année de cours préparatoires et disciplinaires suivie de trois ans dans la discipline choisie.

Plus d'une trentaine de programmes d'études de la Faculté des arts et des sciences sont offerts en cheminement 4 ans.

Objectifs

Le principal objectif de l'année préparatoire est de rendre l'étudiant admissible, sous certaines conditions, à une majorité de programmes universitaires de 1^{er} cycle. Selon la discipline du programme d'études universitaires visé, le candidat choisira l'une des trois options : Sciences, Sciences humaines et sociales ou Arts et lettres.

Ce programme offre à l'étudiant l'occasion d'intégrer un milieu universitaire de haut calibre. Entreprendre une année préparatoire c'est aussi mûrir son projet d'études en explorant plusieurs disciplines avant de se spécialiser. Les cours dispensés lors de l'Année préparatoire permettent de parfaire sa culture générale. De plus, une bonification (+0,5) est appliquée à la cote de rendement à l'admission (CRA) des candidats qui ont suivi au moins 12 crédits à l'Université de Montréal au moment du dépôt de la demande d'admission.

*Notez que l'Année préparatoire ne donne pas accès aux doctorats de 1^{er} cycle en médecine, en médecine vétérinaire, en médecine dentaire, en pharmacie et en optométrie, ni au baccalauréat en droit.

Elle s'adresse à deux catégories de candidats, soit :

- aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires obtenu à l'extérieur du Québec;
- aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires obtenu au Québec ayant connu une interruption d'études d'au moins 4 ans.

Ce programme compte 24 crédits et comporte 3 orientations :

- Sciences humaines et sociales;
- Arts et lettres;
- Sciences

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire soit :

- d'un diplôme d'études secondaires (DES) du Québec obtenu depuis au moins 4 ans
- d'un DES du Québec avec une interruption des études secondaires d'au moins 4 ans
- d'une équivalence de DES approuvée par le ministère de l'Éducation du Québec (par exemple, l'Attestation d'équivalence de niveau secondaire - AENS) avec une interruption des études secondaires d'au moins 4 ans
- d'un diplôme d'études secondaires (12 années) d'une province canadienne autre que le Québec (voir le tableau Formations hors Québec)
- d'un diplôme d'études secondaires (12 années) d'un établissement secondaire privé au Québec offrant le programme de 12 années d'études
- d'un diplôme préuniversitaire obtenu à l'extérieur du Canada qui n'est pas équivalent à un diplôme d'études collégiales (DEC) du Québec (voir le tableau Formations hors Québec)

et en faire la preuve.

Le candidat pourra être invité à subir un ou des test(s) d'admission.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La réussite de l'année préparatoire rend admissible aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal au même titre que le titulaire du DEC sauf pour les programmes de :
 - Baccalauréat en droit si l'admission à l'année préparatoire s'est faite sur la base d'un Diplôme d'études secondaires (DES) ou son équivalent
 - Doctorats de 1^{er} cycle, ou s'il y a lieu, leur année préparatoire

- Programmes nécessitant une formation préalable spécifique :
 - Baccalauréat en sciences infirmières - formation intégrée DEC-bac
 - Majeure en soins préhospitaliers d'urgence avancés
 - Module en sciences infirmières
 - Programmes de qualification
- L'étude d'une demande d'admission à un programme à capacité d'accueil limitée ou à seuil pourrait tenir compte de l'ensemble des résultats de l'année préparatoire. Il est donc possible que le délai de réponse à la demande d'admission soit plus long que pour les autres catégories de candidats.
- Il est fortement suggéré à l'étudiant qui s'inscrit au cours MAT 1903 de se soumettre à un test d'évaluation des notions de mathématiques. Si son résultat au test est insuffisant, il lui est fortement suggéré de s'inscrire au cours hors programme MAT 1901.
- La plupart des cours du programme peuvent être suivis au campus de Montréal ou au campus de Laval.
- Toute personne intéressée par ce programme peut, si elle le désire, s'adresser à un conseiller en gestion des études du Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE) pour discuter de son cheminement d'études [514 343-6521].

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2020:** Du 1^{er} octobre 2019 au 1^{er} août 2020
- **Automne 2021:** Du 15 août 2020 au 1^{er} février 2021

Hiver

- **Hiver 2021:** Du 15 août 2020 au 1^{er} décembre 2020

Structure du programme (1-955-4-1)

Version 00 (A13)

L'année préparatoire comporte 24 crédits. Elle est offerte selon trois orientations:

- orientation Sciences humaines et sociales (segment 71)
- orientation Arts et lettres (segment 72)
- orientation Sciences (segment 73).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 71A Démarche intellectuelle

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1901	Méthodes de travail universitaire	3.0J S
PHI 1901	Pensée rationnelle et argumentation	3.0J S

Bloc 71B Formation en sciences humaines et sociales

Option - Minimum 9 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1902	Éléments d'anthropologie	3.0S	PSY 1901	Introduction à la psychologie	3.0J S
ECN 1901	Initiation à l'économie	3.0J	REL 1901	Enjeux religieux contemporains	3.0
HST 1901	Histoire contemporaine	3.0J	SOL 1901	Introduction à la sociologie	3.0J
POL 1901	Dynamique de la vie politique	3.0J S			

Bloc 71C Formation en arts et lettres

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1903	Les littératures de langue française	3.0J S
FRA 1904	La dissertation littéraire	3.0J S
HAR 1901	Introduction aux arts visuels	3.0S

Bloc 71D Formation en langue anglaise

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0J	ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0J	ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S

Bloc 71E Formation en sciences

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1953	Origine et diversité du vivant	3.0J S	MAT 1903	Calcul différentiel	3.0J S
BIO 1954	La cellule et l'uniformité du vivant	3.0J S	MAT 1905	Algèbre vectorielle et linéaire	3.0J S
CHM 1963	Chimie générale	3.0J S	MAT 1923	Calcul intégral	3.0J S
CHM 1982	Chimie organique	3.0J S	PHY 1901	Mécanique et physique moderne	3.0J S
IFT 1901	Initiation aux outils informatiques	3.0J	PHY 1902	Électricité et optique	3.0J S

Bloc 71F Formation en statistique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0J S
STT 1903	Initiation à la statistique	3.0J

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION ARTS ET LETTRES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 72A Démarche intellectuelle

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1901	Méthodes de travail universitaire	3.0J S
PHI 1901	Pensée rationnelle et argumentation	3.0J S

Bloc 72B Formation en arts et lettres

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1903	Les littératures de langue française	3.0J S
FRA 1904	La dissertation littéraire	3.0J S
HAR 1901	Introduction aux arts visuels	3.0S

Bloc 72C Formation en langue anglaise

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0J	ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0J	ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S

Bloc 72D Formation en sciences humaines et sociales

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1902	Éléments d'anthropologie	3.0S	PSY 1901	Introduction à la psychologie	3.0J S
ECN 1901	Initiation à l'économie	3.0J	REL 1901	Enjeux religieux contemporains	3.0
HST 1901	Histoire contemporaine	3.0J	SOL 1901	Introduction à la sociologie	3.0J
POL 1901	Dynamique de la vie politique	3.0J S			

Bloc 72E Formation en sciences

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1953	Origine et diversité du vivant	3.0J S	MAT 1903	Calcul différentiel	3.0J S
BIO 1954	La cellule et l'uniformité du vivant	3.0J S	MAT 1905	Algèbre vectorielle et linéaire	3.0J S
CHM 1963	Chimie générale	3.0J S	MAT 1923	Calcul intégral	3.0J S
CHM 1982	Chimie organique	3.0J S	PHY 1901	Mécanique et physique moderne	3.0J S
IFT 1901	Initiation aux outils informatiques	3.0J	PHY 1902	Électricité et optique	3.0J S

Bloc 72F Formation en statistique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0J S
STT 1903	Initiation à la statistique	3.0J

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 73A Démarche intellectuelle

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1901	Méthodes de travail universitaire	3.0J S

Bloc 73B Formation en biologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1953	Origine et diversité du vivant	3.0J S
BIO 1954	La cellule et l'uniformité du vivant	3.0J S

Bloc 73C Formation en chimie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1963	Chimie générale	3.0J S
CHM 1982	Chimie organique	3.0J S

Bloc 73D Formation en mathématiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1903	Calcul différentiel	3.0J S
MAT 1905	Algèbre vectorielle et linéaire	3.0J S
MAT 1923	Calcul intégral	3.0J S

Bloc 73E Formation en statistique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0J S
STT 1903	Initiation à la statistique	3.0J

Bloc 73F Formation en physique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1901	Mécanique et physique moderne	3.0J S
PHY 1902	Électricité et optique	3.0J S

Bloc 73G Formation en informatique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1901	Initiation aux outils informatiques	3.0J

Bloc 73H Formation en arts et lettres

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1903	Les littératures de langue française	3.0J S
FRA 1904	La dissertation littéraire	3.0J S
HAR 1901	Introduction aux arts visuels	3.0S

Bloc 73I Formation en sciences humaines et sociales

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1902	Éléments d'anthropologie	3.0S	PSY 1901	Introduction à la psychologie	3.0J S
ECN 1901	Initiation à l'économie	3.0J	REL 1901	Enjeux religieux contemporains	3.0
HST 1901	Histoire contemporaine	3.0J	SOL 1901	Introduction à la sociologie	3.0J
POL 1901	Dynamique de la vie politique	3.0J S			

Bloc 73J Formation en langue anglaise

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0J	ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0J	ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
ACCÈS - FEP	Année préparatoire aux études universitaires	12 à 24 crédits	1-955-4-6	Soir
Année préparatoire - Musique	Année préparatoire aux études universitaires	24 crédits	1-955-4-4	Jour Soir
Compléments de formation	Année préparatoire aux études universitaires	36 crédits	1-950-1-1	Jour Soir

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 3.4 Précisions particulières relatives à l'admission : conditions relatives à la connaissance de la langue française

Tout candidat à l'admission de ce programme doit, à défaut d'avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue d'enseignement et littérature, du collégial, présenter un résultat au Test de français international (TFI) ou à un autre test reconnu par l'Université* obtenu au cours des 18 mois précédant le début du trimestre visé par la demande d'admission.

- Le candidat peut demander d'être dispensé de ce test en faisant la demande au Centre de communication écrite.
- Pour être admissible au programme, le candidat doit avoir obtenu au moins 605/990 au Test de français international (TFI), ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite à un autre test reconnu par l'Université.
- Selon ses résultats au test de français d'admission, le candidat pourra devoir passer une évaluation complémentaire de la maîtrise du français écrit.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant peut devoir suivre et réussir deux cours de sigle EDP (français langue seconde) ou jusqu'à deux cours de sigle FRA (français langue maternelle) et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Ces cours imposés sont des cours hors programme.

Il est fortement suggéré à l'étudiant qui souhaite s'inscrire au cours MAT1903 de se soumettre à un test d'évaluation des notions de mathématiques. Si son résultat au test est insuffisant, il lui est fortement recommandé de s'inscrire au cours hors programme MAT1901.

Art. 6.9 Inscription à des cours hors programme

Outre les 24 crédits du programme, l'étudiant peut s'inscrire à six crédits de cours hors programme, incluant des cours de mise à niveau en français ou en mathématiques ainsi que certains cours de premier cycle pour lesquels l'autorisation lui est donnée par l'autorité compétente. Si les besoins de mise à niveau en français ou en mathématiques requièrent plus de six crédits de cours hors programme, l'étudiant peut être autorisé par l'autorité compétente à s'inscrire à plus de six crédits de cours hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres et la scolarité maximale de deux années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec l'approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 14.3 Progression sous probation

- L'étudiant dont la moyenne cumulative après 12 crédits suivis est inférieure à 2,0 est mis en probation.
- L'étudiant qui échoue à la reprise d'un cours obligatoire ou d'un cours à option est mis en probation.
- L'étudiant qui satisfait à toutes les exigences du programme en cours de probation, verra celle-ci levée, et se verra attribuer la mention "programme complété" lui permettant d'accéder aux programmes de premier cycle.
- Au terme de la période de probation, l'étudiant qui n'a pas satisfait à la norme de passage de programme, par l'obtention d'une moyenne cumulative de 2,0, est exclu du programme.
- La probation dure un an. La probation d'un étudiant ne peut être prolongée, sauf exception autorisée par l'autorité compétente.
- Toute inscription aux cours d'un étudiant en probation doit se faire avec l'approbation et par l'entremise du SAFIRE.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

Le programme ne peut mener à l'obtention d'un certificat ou d'une attestation. Seul le relevé de notes atteste que le programme est complété.